



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-24462>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **26-24462**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Valenciennes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 17590003400026

Ville : VALENCIENNES cedex

Code postal : 59304

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59, 62

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation de la charte graphique du Musée des arts et de l'archéologie de Valenciennes

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation a pour objet la recherche d'un prestataire pour redéfinir l'identité visuelle du musée des arts et de l'archéologie de Valenciennes et son exécution graphique pour la communication et médiation papier et digitale. Dans ce but, il nécessite un logo, une typographie et une charte graphique déclinables pour la communication, les supports de médiation et de signalétique directionnelle et informative à l'extérieur du bâtiment en prévision de sa réouverture.

Critères d'attribution : Le prix des prestations jugé au travers de l'annexe financière 40 % La valeur technique des prestations : # Méthodologie de travail proposée, # Références apportées, # Cohérence du rétroplanning fourni # Cohérence des moyens humains et techniques déployés pour réaliser la prestation. Ce critère sera apprécié d'après le mémoire technique fourni 60 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général : la procédure ne correspondait pas au besoin réel de l'acheteur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2026